**EQUIVALENCE BAFA**

**Les fonctions d'animation** **peuvent être exercées** dans les séjours de vacances **par les titulaires des titres ou diplômes suivants :**

- brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) premier degré ;

- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) ;

- brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP) ;

- brevets d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports (BAPAAT) ;

- certificat de qualification professionnelle premier degré de l'animation ;

- diplôme universitaire de technologie (DUT) spécialité carrières sociales ;

- certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur (CAFME) ;

- moniteur interarmées d'entraînement physique, militaire et sportif ;

- certificat d'aptitude professionnelle (CAP) petite enfance ;

- diplôme d'études universitaires générales (DEUG) STAPS ;

- licence STAPS ;

- licence sciences de l'éducation ;

- certificat de qualification professionnelle animateur périscolaire.

- brevet de technicien supérieur agricole option "gestion et protection de la nature" ;

- diplôme d'animateur de section de jeunes sapeurs-pompiers ;

- diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME) ;

- diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) ;

- diplôme intermédiaire de maîtrise métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré ;

- diplôme intermédiaire de maîtrise métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré ;

- diplôme intermédiaire de maîtrise métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif ;

- diplôme intermédiaire de maîtrise métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation ;

- licence professionnelle coordination de projets d'animation et de développement social et socio-culturel ;

- licence professionnelle animation ;

- licence professionnelle animation sociale et socio-culturelle ;

- licence professionnelle coordination de projets de développement social et culturel en milieu urbain ;

- licence professionnelle animation professionnelle coordination et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socio-culturelle ;

- licence professionnelle médiation scientifique et éducation à l'environnement ;

- licence professionnelle coordination et développement de projets pour les territoires ;

- licence professionnelle famille, vieillissement et problématiques intergénérationnelles ;

- licence professionnelle management de projets dans le domaine éducatif social et socio-culturel ;

- licence professionnelle valorisation, animation et médiation territoriale ;

- licence professionnelle animation et politique de la ville ;

- licence professionnelle administration et gestion des organismes et dispositifs de l'animation sociale et socio-culturelle ;

- licence professionnelle développement social et médiation par le sport ;

- licence professionnelle intervention sociale : développement social et médiation par le sport ;

- licence professionnelle développement social et socio-culturel local ;

- certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

- baccalauréat professionnel spécialité “ animation-enfance et personnes âgées ” ;

- certificat d'aptitude professionnelle “ accompagnant éducatif petite enfance ” ;

- certificat de qualification professionnelle “ animateur de loisirs sportifs ”.